qui fait que les citoyens s'entre égorgent par milliers. La fraternité aide à vivre, elle ne au sein de la société toutes les conséquences " voilà celui qui a donné la liberté au monde!"

## MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, SAMEDI 4 JANVIER 1851.

Première Page :- Canada: Essai sur la Fra-

L'article que nous publions aujourd'hui sous ce titre, à la première page, doit être regardé comme le complément de l'intéressante et savante dissertation sur la Civilisation, que nous reproduisimes il y a deja plusieurs mois. Nous prenons la liberté de rappeler aux lecteurs ce que l'Auteur lui-même écrivit alors: Que le but de toute la dissertation était de faire connaître au public la nature de l'enseignement du Collège de St. Hyacinthe, sur cette partie si importante d'une haute éducation : la philosophie de l'histoire. La discussion tout entière équivant à un résumé des leçons données dans le cours de l'année scholaire sur cet objet. L'essai sur la fraternité offre, en outre, un intéret d'actualité, car le mot en est aujourd'hui prononcé par toutes les bouches et il occupe tous les esprits.

L'Auteur exige que nous rappellions qu'il a mis à contribution, pour ce travail, quelques uns des publicistes contemporains les plus distingués, dont il a cité textuellement quelques

## Coup-d'œil sur le Diocese de Montreal.

Le Diocèse de Montreal renserme environ 125 Paroisses canoniquement érigées, et une donzame de Missions. La population catholique, qui forme la très-grande majorite, s'élève à environ 325,000, dont à peu près 18,000, d'origine Irlandaise. - Le clergé est compose de 270 prêtres, y compris les membres des differentes Communantés.

L'Evêque actuel est Monseigneur Ignace Bourget, sacré Evêque de Tellemesse et Condjuteur de Montreal, le 25 Juillet 1837, et préconisé Evêque de Montréal le 23 Avril

Monseigneur Jean Charles Prince a été nommé par le Pape Grégoire XVI, Condjuteur de Montréal et Evêque de Martyropolis. le 5 Juillet 1844, et consacré sous de titre, le conjectures n'indiquent aucune violation des 25 Juillet 1845.

Un Chapitre a été érigé dans la Cathédrale par un Mandement en date du 18 Janvier 1841, en vertu du Bref de Sa Scintete Gregeire XVI, en date du 10 Mai 1836. L'installation Solennelle des Chanoines fut faire nications écrites? le 21 Janvier 1841, par Monseigneur de Forbin Janson, Evêque de Nancy. En ce moment le Chapitre se compose de quatre chanoines d'honneur, à savoir;

Mgr. P. Phelan, Eveque de Carrha, et administrateur du Diocèse de Kingston, Mgr. Prince, Evêque de Martyropolis; Mgr. Blanchet. Eveque de Walla-Walla, (Oregon), et Mgr. Pie, Evêque de Poitiers. (France)

chanoines titulaires : le Doven Grand Chantre, le Theologal, le Pénitencier. Huit Chanoines honoraires; et trois Chape-

Il y a Six Vicaires-généraux, dont quatre sont Curés.

Le Diocèse possède plusieurs Communautés d'hommes et de femmes, à savoir :

Les Sulpiciens, les Jésuites, les Oblats, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Clercs de St. Viateur, les Frères de St. Joseph :-

Les Religieuses Hospitalières des Hôtel-Dien ; les Sœurs de la Congrégation de Notre Dame ; les Sœurs Grises de l'Hôpital-Général; les Sœurs de la Providence : les Dames du Sacré Cœur ; les Sœurs de la Miséricorde : les Sœurs du Bon Pasteur ; les Sours des SS. Noms de Jesus et Marie ; les didat après s'être engages mutuellement à Sœurs de Notre-Dame des Sept Douleurs ; les

Filles de Ste. Anne:-Plusieurs établissements fournissent l'éducation primaire et élémentaire à la jeunesse des deux sexes : à savoir ; le grand Seminaire Diocésain, et le Collège de Montréal, sous la direction des Sulpiciens; leCollège Ste. Murie, des R. P. Pères Jésuites; le Séminaire de St Hyacinthe; le petit Séminaire de Ste. Thérèse:le Collège de Chambly; le Collège de l'Assomption; le Collège de Terrebonne ; leCollége Joliette; Les Frères des écoles chrétiennes. etablis et sontenus par la munificence des Sulviciens, ont plusieurs écoles dans la ville de Montréal et à la campagne où ils donnent gratuitement l'éducation à plus de 3,000 enfants

Les Sœurs de la Congrégation donnent une éducation presqu'entièrement gratuite à environ 4,500 filles tant de la ville que de la Campagne, sans parler de leur magnifique pensionnat de la ville, où elles donnent une éducation plus soignée aux enfants appartenant aux

De plus, chaque paroisse possède plusieurs écoles municipales, et de Fabrique.

L'Hôtel-Dien donne ses soins à environ 1800 à 2000 malades par année.

Les Sours Grises abritent habituellement ensants trouvés; 75 à 80 orphelins; et payent | Cultivateurs du Bas Canada. la pension de 60 à 80 enfants en nourrice.

Les Sœurs de la Providence font à peu

la bienfaisance, et non par une haine forcenée près les mêmes œuvres que les Sours Grises quoique sur une échelle un peu moins grande, n'ayant guère d'autres ressources que la cha-

Les Sours du Bon Pasteur travaillent à rade ses principes, elle le devra à celui qui l'a moner au bien ces êtres immondes que la so introduite dans le monde, à ce Christ dont le ciété repousse de son sein, et pour lesquelles peuple vainqueur de Paris portant l'image, s'e- l'hèrèsie et la philantropie n'ont jamais su criait si magiquement : " A genoux, à genoux, rien faire : où irait donc frapper le repentir de ces êtres flétries que tout le monde reponsse sans ce dévouement sublime des Sœurs du Bon Pasteur qui en retirent habituellement dans leur convent de 60 à 80 1.

Les Sœurs de la Miséricorde dont la maison est connue sous le nom d'Asile de la Maternité ne peuvent recevoir plus de 15 à 30 de ces malheureuses victimes du libertinage, à canse de l'exignité du local qu'elles occupent actuellement. Que d'infanticides cette maison n'empêche-t-elle pas?

Telles sont les principales œuvres enfantées par le catholicisme dans le Diocèse de Montréal, sans parler de celles des Conférences de St. Vincent de Paul, de la Société de Tempé rance, de l'Association pour la Propagation de a Foi, et autres Sociétés et Confréries pour entretenir et développer la piété des fidèles en fants de l'Eglise. Henreux le peuple qui possède ces belles Institutions ; plus heureux encore de savoir les apprécier et les sontenir comme il l'a fait, malgré les violentes attaques de l'antagonisme religieux et de l'impiété.

PAROISSE DE MONTREAL - Du 1er Janvier 1849 an 1er Janvier 1850.il y a en 2.126 baptèmes, 414 mariages, et 1442 sépultures.

Une association de jeunes Canadiens Auglais s'est formée dans cette ville sons le titre de Société de Tempérance. Elle s'est rénnie quatre fois le mois dernier pour entendre des dissertations et discours de plusieurs de ses membres, sur la tempérance, à la suite des quels nombre de personnes se sont ralliées à cette excellente cause et ont immédiatement inscrit leurs noms sur le catalogue de ses

L'élan imprimé dans la voie de la Tempérance par celui qui en est le fondateur en Canada, obtient véritablement un bean succès-Les rancunes politiques et les préjugés de caste on de secté n'y f' ront rien : on ventêtre tempérant, et ce lot est au bénéfice commun

L'approche des élections générales tient en éveil les susceptibles sur les démarches les plus ordinaires de ceux que leur position de représentants lie aux intérêts généraux du pays ainsi qu'elle les intéresse au resultat de l'appel qui bientôt sera fait au peuple. L'on va jusqu'à prétendre que les visues de quelques deputés à leurs constituents ne sont qu'une œuvre d'intrigue dont le but serait d'obtenir une continuation de faveur. Ces bienseances: ce n'est pas d'hier, selon nous, que l'on a dû regarder comme fort convenables les rapports personnels entre un représentant et ses électeurs. Est-il une loi qui lui prescrive de s'en tenir avec eux aux commu-

La prétention que nous venous de signaler n'est juste à l'égard de personne ; elle devient blessante lorsqu'en s'adressant aux députés élus, elle semble favor ser les cabales préparées de haut et de loin dans l'intérêt de certains candidats à élire. Nous appuyons cette remarque sur les avis qui nons parviennent de quelque endroit en attendant des renseignements positifs que nous offre un correspondant pour les mettre au jour.

Des renseignements dans lesquels nons avons foi confirment la pensée que nous entretenious en considérant la nouvelle qui attribuait à M. Augers, avocat, l'intention de se porter candidat au comté de Kamouraska, en opposition à M. C. Chapais, comme dénuée de tont fondement.

Nous apprenons par le Canadien que M. Letellier, jeune notaire de Québec, doit se présenter aux hustings de Kamouraska. Nous observons avec le Canadien qu'il est à regretter que les électeurs des différentes paroisses du comté n'aient pas nommé des délégués qui, reunis en assemblee, auraient désigné un cansontenir celui qui aurait la majorite des voix. D'un antre côte, voici ce que nous marque un correspondant de comté de Kamouraska:

" M. Chapais est homme d'intégrité à toute épreuve, estimable et généralement estimé. Si en opposant se présente avec des avantages éganx, mais résident hors du comté. i aura toujours de moins que M. Chapais l'avantage de demeurer au milieu de ses constituants. D'ailleurs, M. Chapais est très instruit, maniant bien la parole, et sa réputation d'homme de talent n'est pas une réputation usurnée."

Nous avons reçu hier un pamphlet de treize pages, intitulé : "Traité sur la Tenuc Générale d'une Terre dans le Bas-Canada, démontrant comment un sol usé peut être rendu des plus fertiles sans capital; Aussi: De la Rotation des ré-"coltes; Des Racines et Cultures Sarclées; Animaux, etc., etc., par un habitant du Dis-" trict de Montréal, qui a mis en pratique avec le plus grand succès, pendant plus de vingt. "ans le système qu'il recommande, et qui, "ayant commence sans moyens, est devenu "propriétaire de terre." Cet opuscule, public sons leur toit hospitalier, de 125 à 150 vieil- par ordre de Son Excellence le Gouverneur Gélards et vieilles femmes infirmes ; 90 à 100 néral, est présenté et recommandé par Elle aux

On lit en tête cet Avis an Lecteur:

distribuer ce petit traité, croyant qu'il pourrait être utile aux cultivateurs du Bas Canada J'ose esperer qu'on le lira avec atten-'tion, et qu'on, ne dédaignera pas les avis simples et pratiques qu'il contient."

ELGIN ET KINCARDINE. Toronto, 1er Janvier 1851.

Le truite contient en effet des renseignemens précieux sur l'art agricole. L'auteur paraît être un ancien cultivateur qui a réalisé une petite fortune sur une terre qu'il tennit à bail. Il met maintenant au jour pour l'utilité de ses compatriotes, des instructions pratiques, fruit de son expérience et de ses henreux travaux.

La fête de mercredi,en limitant les heures de travail de nos ouvriers typographes, a empêché hier l'apparition régulière des Mé-langes Religieux. La cause de ce retard nous meritera sans doute l'indulgence de nos abon-

Nous devous en même temps rappeler que la fête des ligis qui tombera lundi, nous mettra dans la necessité de ne publier, la semaine prochaine, qu'une feuille, dans laquelle nous nous efforcerons de ténnir tout ce que nous a uront apporté d'intéressant nos communications et nos echanges.

L'article communiqué de M. F. X. Marmier sur le Canada, aura place dans le prochain numéro.

## BULLETIN.

Enumération des partis en Canada.-La situation politique - De l'administration locale. -Les oppositionnistes. - Faits politiques.

Le nombre des partis qui, en Canada, travaillent à conquérir l'ascendant politique, la diversité de leurs plans et des interêts qu'ils avocassent, présentent un singulier conp d'wil à l'observateur, à l'etranger surtout, s'il est vrai que le chaos où nous paraissons être n'existe point ailleurs. Une briève récapitulation va synoptiquement retracer l'état politique de la province au début de l'année 1851.

Cn distingue: 13 Les ultra-conservateurs. Ils ont pour chef dans l'assemblée législative M. W. B. Robinson et quelques autres députés. Ce parti compte en-dehors de la Chambre de nomoreux adhérents à l'Eglise J'Angleterre dont M. Robinson défend les intérêts au-dedans.

20 Les Conservateurs modérès.-Ceux-ci qui ont aussi des partisans assez nombreux en dehors de l'enceinte législative, sont ici représentés par MM. John A. McDonald, Henry Sherwood et d'autres membres de l'Assemblée. Ils ne professent aucur système défini, si ce n'est une opposition persévérante an Cabinet actuel.

3° Les Libéraux, dits Ministérialistes .- Ils form nt les deux tiers de la population du Bas-Carada.

40 Les Ligueurs ou Confederes .- Leur obet hautement avoné est une confédération de toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, avec un parlement et un vice-rei, sous le protectorat du gouvernement métropolitain : exactement, on, à peu près, le plan préconise par lord Durham. Cette association politique a besoin de partisans qui viennent en aide à l'activité des membres dont elle se compose. Une lutte électorale ne lui offrirait d'autre avantage pour elle-même que la division qu'elle opérarait dans les rangs de ses adversaires à son bénéfice. Les principes des igueurs différent selon la localité ou le nom de l'homine qu'il s'agit de sontenir. Il n'y a que pen de jours, leur organe principal, le Montreal Gazette témoignait de sa confiance dans le concours de la legislature canadienne pour la mise à exécution de la théorie qu'ils professent. Mais de nombreux sceptiques ne partagent nullement cotte esperance.
5 2 Les "Clear Grits."—Dans le nombre

de ces politiques fine fleur sont des Ministérialistes désappointés, des ultra-radicaux auglais, des Republicains, des Annexionistes des deux origines, et bien des gens qui répudient toutes ces spécialités du genre pour en adopter la bigarrure. Il faut avoner qu'ils n'obtiennent que peu de sympathie, si même ils abtiennent tout; ont voulu former une convention, projet avorté dans le ridicule. Ils ont réussi à susciter au ministère quelquesennemis peu redoutables, il est vrai, mais, dit fort à propos un journal du Haut-Canada, " comme parti, les " Clear

Grits" n'ont de paissance que pour le mal " De toutes ces dénominations, le parti libéral est celui qui l'emporte par le nombre et par l'influence; il ne décherrait momentanément que par suite de la division que ses adversaires supposent exister parmi les hommes du cabinet : fait hypothétique et plus que douteux, même d'après les apparences. Les adversaires du Cabinet, faibles par leur multiplicité, aspirent chacun à fonder leurempire despotique sur tous, la plûpart par l'application du progres au moyen d'un bouleversement des institutions. Le progrès est, il est vrai, l'un des traits distinctifs de notre époque: il peut aussi bien dégénérer en manie. Les aunexionistes n'ont-ils pas prétendu sérieusement que la législature canadienne pouvait, sans dérogation à ses devoirs, admettre, discuter et même patroniser une pétition de-" Des Instruments d'Agriculture ; Du soin des mandant l'annexion du Canada à la république voisine! Il cut presque autant valu solliciter d'elle une déclaration d'indépendance. Les "clear grits" qui veulent à leur tour un gouverneur électif, calculent de même qu'ils le feraient si nous n'avions absofunient rien à démêler avec l'Angleterre.

Les réformateurs qui oublient ainsi leur point de départ, ont rarement à fournir une longue carrière. Le peuple, par son atti-

qui les attend. Il est done, selon nons, très improbable que le résultat du scrutin populaire soit favorable au plan d'un " ministère de coalition " rêvé par les différents partis que nous venons d'énuméror ; ce qu'il y aurait de moins heureux dans une telle combinaison, ce serait le conflit des prétentions diamétralement opposées, et, de là, l'impossibilité de se maintenir. Cette embarras inévitable a été prévu de la plûpart des organes de la presse du Haut-Canada.

Les feuilles et les hommes politiques qui ne partagent ni ce goût des innovations im-possibles, ni même l'idée qu'elles puissent être en aucune façon avantageuses an penple, s'appuient sur un principe fort sago en sontenant que le parti le plus sur est d'adhérer au systême des réformes progressives, et de profiter de la situation. Rien de mienx certainement, cedure dernièrement promulgués. Le réduclors même que des considérations de justice scraient seules appelées au secours d'une ap- nous remarquons que bien des journaux de préciation calme et convenable des actes de l'ancienne capitale et d'ailleurs approuvent la l'administration actuelle. A leur avenement au pouvoir, les hommes

de notre présent cabinet avaient à surmonter les obstacles que lui opposait un esprit de par- | hommes chargés par notre commune souveraiti le plus vislent, comme l'a dit un journal, qui ne du terrible devoir d'administrer la justice, ait jamais deshonore un pays libre; ils ont, plus tard, triomphé de la tentative ouverte d'in- leurs importantes fonctions. Mais tout en reduire le peuple de cette colonie à transférer aux Etats-Unis le gouvernement et la possession du Canada. Ils avaient à administrer avec un trésor épuisé, des dettes, et des bons discrédités pour ressource. Le remêde à un mal aussi grave a été le fruit du remaniement qu'ils ont effectué; les bons publics se négocient avec la plus grande facilité. Au nombre de leurs mesures hantement recommandées sont : une bonne loi concernant les jurés -un acte sur les cotisations-une loi de réforme électorale-une autre étendant la jurisdiction des cours de division-la réforme de l'université-le développement du système municipal-le succès d'une négociation qui transfère aux autorités provinciales le contrôle sur les postes, et la réduction du port des lettres et des journaux à un taux minime-la réduction des frais en Cour de Chancellerie d'un chemin de fer avantageux à toute la pro-rie indigne des hautes fonctions qu'ils remplisvince, et un système de voierie qui produit d'excellents effets-l'appropriation d'une por aux intérets du public. tion du domnine public à l'éducation de la jeunesse du Canada-la liberté de navigation | penser que la demarche qu'il vient d'adopter qui ouvre nos ports aux vaisseaux étrangers est dictée par des sentimens sordides. Loin -la création d'une cont d'appel-des subdi- delà ; nous sommes convaincu que la conduite visions avantageuses du territoire de la province-des négociations henreuses pour la bile une source plus noble et plus digne du réciprocité du commerce avec les provinces corps honorable auquel ils appartiennent, cemférieures-une loi hypotnécaine-financié- lui d'une sincère conviction d'avoir été insulre-une loi sur le libelle, et beaucoup d'autres | tés, offensés de la manière la plus outrageante lois également utiles et bien accueillies du par la conduite des juges envers le barreau. peuple. Toutes ces choses ont eté accomplies en deux aus.

ridique qu'il publia le mois dernier du bien réalisé par l'administration du jour ; il disait :

" Que les membres du cabinet actuel dedes Statuts du pays, un monument durable. Les hommes de parti penvent vociférer contre eux et faire usage de fausses réprésentations, noircir leurs motifs et vilipender leurs dans leur position n'ont pas en la volonté on "le talent d'accomplir. Le temps n'est pas " éloigné où le souvenir de leur administra tion sera accompagné d'un sentiment de re-" connaissance."

Pour completer cet aperçu de la situation. il n'est pas besoin de dire à quels movens a recours l'opposition dont les organes dans la presse Canadienne n'ont d'autre expédient que ministres, et principalement le procureur-général M. L. II. La l'ontaine.

Mais il convient an moins d'en donner un échantillon empreint du véritable cachet de la fraternité démocratique. L'Avenir, de son côté. disait il y a bien quelques semaines:

" Un parti fourbe, arbitraire et réactionnaire, occupe le pouvoir, c'est vrai ; mais qu'importe son triomphe, puisqu'il ne saurait être qu'éphémère.-Nunge sale et lourd, il vicie momentanément notre atmosphère, mais il sera facilement balayé par le vent de la raison et du bon-sens populaire."

Pais, ailleurs encore:

"Il n'y a plus de luttes d'opinion à espérer en Canada qu'entre le parti qui vent prolonger l'agonie du regime colonial et celui qui sous des noms différents, tend à l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

"Nous nous soucions peu que nombre de ceux qui sont ainsi annexionistes, préfèrent par politique ne pas en prendre immédiatement le t'tre; ils n'en marchent pas moins vers l'av-complissement des destins. Que les Clear-Grits, que les Ligneurs demandent les institutions électives, et la prépondérance du droit populaire; nous y applaudissons de tout cœur, parce des les insérer aujourd'hui. que derrière ces réformes se dresse leur inséparable corollaire : la Liberté !"

Hélas! les destins sont un peu lents à venir. Mais tout cela fuit voir que dans notre climat la liberté a des amants tout-à-fait désintéresses puisqu'ils travaillent avec la chance probable de cette ville, pour être transmis à l'Expode ne rien obtenir. Nous dirions même que, sauf sition Industrielle de Londres, ajoute à des réles noms, qui en France différent de ce qu'il flexions sur le progrès des diverses branches sont en Canada, il s'y ment un parti de jeunes écoliers en démocratie, surnommés enfants | notes très-exactes sur les établissements de ce terribles, qui, à plus d'un titre, sont juges dignes de tonte la sympathie politique de M. une analyse. Ledru-Rollin.

qui ressemble à un fait politique, est la retraite signées en premier lieu comme étant les plus de M. Merritt du Buroau des Travaux Publics plus anciens établissements de la cité. La tude caime et réslechie, a pronostique le sort dont il était le Ches. Les organes opposition- Brasserie remonte à l'année 1783. Le béné-"Avec l'assentiment de l'Anteur intelli- futur des coteries en Canada. Les prochais inistes n'ont pas manqué d'interpeller en l'in- fices de ces deux fabriques est considérable.

gent et expérimenté, j'ai fait imprimer et nes élections générales le feront sans donte se sultant le ministère sur le choix du successenr prononcer d'une manière définitive sur le sort de M. Merritt, mais rien n'a transpiré jusqu'à

ce moment sur cette nomination. Des journaux du Haut-Canada invitent le peuple à solliciter la continuation du siège de l'administration à Toronto pendant quatre aunées afin d'en empêcher le transfert à Québec le printemps prochain. Cette réclamation sans motif valable gagne en apparence peu d'adhérents; d'ailleurs, les arrangements pris à cet égard ont été déclarés irrévocables.

## Les Juges et le Barréau.

On lit sous ce titre dans l'Ordre Social de Québec, un article que nous reproduisons cidessous comme un nouvel indice de l'attitude ferme du barreau dans la lutte qu'il soutient contre les Juges de cette section du Bas-Canada sur la question du tarif et des règles de proteur en chef de l'Ordre Social est un avocat, et position qu'il assume dans ce grave démêlé. Nous citons:

" Personne plus que nous ne désire que les soient entourés du respect et des égards dûs à commissant que ce respect et ces égards sont inhérents à la qualité de juge, nous ne ponvons méconnaître les égards et le respect que les juges à leur tour doivent aux avocats, leurs auxiliaires indispensables dans la tâche si pénible et si ardue de rendre à chacun ce qui lui appartient.

"C'est donc avec un amer sentiment de tristesse que nous avons lu dans les journaux de cette ville, le procès-verbal des assemblées tenues par la section du Barreau du district de Québec au sujet de la promulgation du nonveau tarif que la cour supérieure a rédigé en conformité des dispositions du dernier acte de indicature.

" Ce tarif qui vient détruire des droits acquis, miner l'avenir des avocats, aurait dû, ce semde, être communiqué à ceux dont il attaquait les fortunes. Néaumoins, les juges en cette sent, offensant pour le barreau et injurieux

" Nous ne ferons pas au barreau l'injure de des avocats en l'occasion présente, a pour mo-

" Si les avocats, une fois placés sur le bane, oublient qu'ils ont autrefois fait partie du Bar-Nous avons remarqué dans le Globe les ré- reau, les membres de ce corps ne peuvent ouflexions dont il accompagnait un tableau vé- blier que les juges ne sont que des avocats auxquels une commission de la Reine a donné le pouvoir de juger solennellement ce, qu'avant leur nomination, ils jugeaient privement mourant au pouvoir ou qu'ils en descendent, et en première instance dans leurs études. Les ils se sont érigé à enx-mêmes dans le livre avocats ne penvent oublier tous les importants services rendus au pays par leur corps dans la cause des libertéseiviles et politiques, et ils penvent sans crainte mettre dans la balance ces services avec ceux des juges qui jusqu'à ce noms, tout cela ne peut faire qu'ils n'aient | jour ont occupé les fauteuils judiciaires, et laisexécuté une tâche que d'autres hommes se le pays décider entre eux et leurs agres-

" La conduite des juges envers le barreau ressemble à celle de ces parvenus qui, oublieux de la dignité la morgue et les dédains dont ils abreuvent ceux qui étaient leurs égaux en fortune, et qui sont leurs supérieurs en intelligence et en talents.

" Si les juges s'imaginent rehausser la dignide mettre perpétuellement en accusation les té de leurs fonctions par le mépris qu'ils affectent pour les avocats, ils se trompent grandement. Ils ne s'aperçoivent pas que les humiliations qu'ils jettent à la face des avocats retombent sur leurs propres têtes, et tendent plus que toute autre chose à discréditer, à avilir l'administration de la justice dans l'esprit des justiciables. Si les juges s'imaginent que l'opinion publique les sontiendra dans leur croisade contre le barreau, ils sont dans une étrange erreur. Qu'ils ne s'y trompent pas; s'ils cherchent par leur conduite envers le barreau à persuader au peuple que les avocats sont des hommes que l'on peut humilier, insulter impunément, le peuple, fort de cet exemple, apprendra quelque jour que les juges tirés du sein des avocats peuvent également être insultés et outragés."

Un comité nommé par le barreau de Québec a fait rapport que le tarif promulgué par la Cour Supérieure est de toute mullité. Le barreau des Trois-Rivières a résolu d'observer la ligne de conduite dont celui de Québec vient de donner l'exemple.

Le Barreau de Montréal a lui-même adopté des résolutions conformes aux vues de la Section de Quebec. Il ne nous est pas possible

Lindustrie manufacturiere a Montreal.

Le Herald de jeudi, désirant offrir à ses lecteurs un tableau de l'industrie manufacturière industrielles parmi nous depuis un siècle, des genre qui existent à Montréal, et dont suit

BRASSERIE ET DISTILLERIE DE WILLIAM ET Le seul évenement des dernières semaines Thomas Molson au faubourg Ste. Marie, dé-